

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 1 sur 10

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

#### ACRIFIX® 1R 0192

Solution d'un polymère acrylique dans du méthacrylate de méthyle

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) recommandé(es): colle polymérisable pour PLEXIGLAS®

Usage(s) non recommandé(s): préparations pour l'ongles artificiels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Evonik Industries AG  
Division Roehm Darmstadt  
Chemicals Management  
Kirschenallee  
64293 Darmstadt  
Allemagne  
+49 6151 18 01

E-Mail: cmda@evonik.com

Service d'informations:  
+49 6151 18 40 76

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+49 6151 18 43 42

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange est classé comme dangereux selon CLP/GHS

#### Règlement (CE) no 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie de danger 2	H225
Brûlure / Irritation de la peau	Catégorie de danger 2	H315
Sensibilisation cutanée	Catégorie de danger 1 B	H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (inhalé)	Catégorie de danger 3	H335

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) no 1272/2008

Mot signal **Danger**

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 2 sur 10

Pictogramme GHS (e)



Consigne de danger (e)

Liquide et vapeurs très inflammables. (H225)  
Provoque une irritation cutanée. (H315)  
Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)  
Peut irriter les voies respiratoires. (H335)

Conseil de prudence (Prévention)

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. (P210)  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. (P261)  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. (P280)

Conseil de prudence (Intervention)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. (P302 + P352)

Conseil de prudence (Élimination)

Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. (P501)

Autres Informations

Nota D

Composant(s) dangereux déterminant l'étiquetage

contient méthacrylate de méthyle

## la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

Étiquetage selon la directive 1999/45/CE

soumis à la prescription d'étiquetage

Composant(s) dangereux déterminant l'étiquetage

contient méthacrylate de méthyle

symbole(s) des dangers

F Facilement inflammable  
Xi Irritant

Phrase(s) de risques (R)

11 Facilement inflammable.  
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) de conseils de sécurité ( S )

16 Conserver à l'écart de toute source d'ignition --- Ne pas fumer.  
24 Éviter le contact avec la peau.  
37 Porter des gants appropriés.

## 2.3. Autres dangers

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de peroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 3 sur 10

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

---

### 3.2. Mélanges

Règlement (CE) no 1272/2008

Composante	No.-EINECS No.-REACH No.-CAS	Teneur	Classe de danger / Catégorie de danger / Remarque sur les dangers
méthacrylate de méthyle	201-297-1 01-2119452498-28 80-62-6	60.0 - 100.0 %	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3 (inhalé); H335

Composants apportant un danger selon la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

Composante	Numéro CAS	Symbole(s) de danger / Phrase(s) R	Teneur	
méthacrylate de méthyle	80-62-6	F, Xi	11-37/38-43	60.0 - 100.0 %

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Enlever immédiatement les vêtements souillés ou éclaboussés. Recourir à une aide médicale, en cas de symptômes dus manifestement à l'inhalation des vapeurs dégagées par le produit ou à son effet sur la peau et les yeux.
Inhalation	Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la faire étendre. Apporter des soins médicaux.
Contact avec la peau	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, paupières ouvertes. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Mal de tête, engourdissement, Provoque des irritations de la peau et des yeux., Sensibilisation cutanée

### 4.3. Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

néant

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	mousse, produits extincteurs en poudre, gaz carbonique
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, dégagement possible de: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, produits de décomposition organiques.

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 4 sur 10

## 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Tenir à l'écart de sources d'inflammation. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour les quantités importantes : recueillir mécaniquement. Veiller à un pompage antidéflagrant! Petites quantités et/ou résidus : Recueillir avec des matériaux absorbants tels que le sable, le de Kieselguhr, les liants pour acides, le liant universel, la sciure bois. Éliminer conformément aux prescriptions.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger Conserver le récipient bien fermé. Veiller à une bonne ventilation des locaux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition --- Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. En cas d'incendie, refroidir à l'eau les récipients exposés au danger. Formation possible de mélanges inflammables à l'air en cas d'échauffement supérieur au point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation (atomisation). Se servir exclusivement d'appareils protégés contre les dangers d'explosion.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine à une température ne dépassant pas 30°C. Protéger de l'action de la lumière. Ne remplir les fûts qu'à 90 %, l'oxygène de l'air étant nécessaire à la stabilisation. Pour les grands réservoirs, veiller à une arrivée d'air/d'oxygène suffisante afin de garantir la stabilité du produit.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

néant

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Composants ou produits de décomposition selon point 10 avec limites relatives au poste de travail et devant être surveillées

méthacrylate de méthyle 80-62-6

VME 2009 210 mg/m3 50 ml/m3

S - sensibilisateurs

C - Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.

VLE 2009 420 mg/m3 100 ml/m3

Spitzenbegrenzung Überschreitungsfaktor: 4 x 15 minutes

S - sensibilisateurs

C - Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 5 sur 10

Valeur limité indicative d'exposition professionnelle 2009/161/CE 2009	50 ppm
Valeur limité indicative d'exposition professionnelle 2009/161/CE (15 min.) 2009	100 ppm

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Pour les procédures de contrôle et d'inspection, se reporter par exemple à « Empfohlene Analysenverfahren für Arbeitsplatzmessungen » (Procédures d'analyses recommandées pour mesurer les postes de travail), collection de l'Office fédéral allemand pour la sécurité au travail et « NIOSH Manual of Analytical Methods », National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures de protection	Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Mesures d'hygiène	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger à part les vêtements de travail. Observer les règles professionnelles d'hygiène habituelles. Après le travail, procéder au nettoyage approfondi et aux soins nécessaires de la peau
Protection respiratoire	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit, en cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A
Protection des mains	gants en caoutchouc butylique (0.7 mm), Temps de pénétration env. 60 mn (EN 374) Etant donné que la pratique présente souvent des conditions différentes, les indications ne sont fournies qu'à titre indicatif pour le choix du gant de protection contre les produits chimiques. Ces indications ne remplacent certainement pas un test de qualification, qui sera effectué par l'utilisateur final.
Protection anti-éclaboussure	gants en néoprène
Indications générales	Les gants de protection doivent être changés régulièrement, en particulier après contact intensif avec le produit. Il est impératif de choisir un type de gants de protection adapté à chaque poste de travail.
Protection des yeux	lunettes assurant une protection complète des yeux
Protection de la peau et du corps	Pour la manipulation de grosses quantités: protection du visage, bottes et tabliers résistants aux produits chimiques.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	visqueux
Couleur	légèrement violet
Odeur	odeur d'ester
Température de fusion	non déterminé
Température d'ébullition	env. 100 °C (1,013 hPa)
Point d'éclair	10 °C (DIN 51755 / Abel Pensky Closed Cup) (méthacrylate de méthyle)
Température d'inflammabilité	430 °C (DIN 51794) (méthacrylate de méthyle)
Limite d'explosivité, inférieure	2.1 % (v) à 10,5°C / 33,8°F (méthacrylate de méthyle)
Danger d'explosion/limite supérieure	12.5 % (v) (méthacrylate de méthyle)
Pression de vapeur	env. 40 hPa (20 °C)
Densité	env. 1.02 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Densité de vapeur relative par rapport à l'air	> 1 (20 °C)
Solubilité dans l'eau	env. 16 g/l (20 °C)
Liposolubilité	non déterminé
pH	non applicable

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 6 sur 10

n-Octanol/coefficient de distribution de l'eau non déterminé

Viscosité (dynamique) 1,600 - 2,000 mPa.s (20 °C), (Brookfield)

## 9.2. Autres informations

néant

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

voir section 10.2.

### 10.2. Stabilité chimique

Cette substance est considérée comme stable sous les conditions prescrites de stockage, d'expédition et/ou d'utilisation .

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de peroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

Même remarque lorsque le produit se trouve soumis à la lumière ou aux rayons ultra-violets

### 10.4. Conditions à éviter

Température élevée.Lumière ultraviolette

### 10.5. Matières incompatibles

Agents de réduction.

Amines tertiaires.

Métaux lourds.

peroxydes

Initiateurs à radical libre.

oxydants

Acides minéraux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune lors d'une utilisation adéquate du produit.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et répartition	Pas d'indications de propriétés critiques (Considérations effet-structure) (Analogie)	
Toxicité aiguë orale	DL50 rat, OCDE 401, Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	> 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë inhalative	CL50 rat, Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	29.8 mg/l
Toxicité aiguë dermique	DL50 lapin, Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	> 5,000 mg/kg
Brûlure / Irritation de la peau	En cas de contact avec la peau, des irritations sont possibles.Relatif à la substance: produit	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	En cas de contact avec les yeux, des irritations peuvent se produire.Relatif à la substance: produit	

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 7 sur 10

Sensibilisation respiratoire/cutanée	Au cours des tests de sensibilisation sur des cochons d'Inde, avec et sans adjuvant, nous avons obtenu des résultats tant positifs que négatifs. Chez l'homme, des réactions allergiques d'incidences diverses ont été observées (symptômes : maux de tête, irritation des yeux, affections cutanées). Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle
Danger par aspiration	n'est pas concerné
évaluation caractère mutagène	Aussi bien des résultats positifs que négatifs dans de tests <i>in vitro</i> de mutagénéité ou de génotoxicité. Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité <i>in vivo</i> . Evaluation globale: non mutagène selon les critères reconnus à l'échelon internationale. Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle
Cancérogénicité	S'est avéré non carcinogène au cours d'expériences d'inhalation et d'ingestion effectuées avec des rats, des souris et des chiens. Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle
Toxicité pour la reproduction / teratogénicité	D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction. Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle
Évaluation des risques pour la santé humaine	CMR : non
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique	voies respiratoires., (irritation) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Catégorie 3 (UN-GHS)
Toxicité en cas d'administration répétée	rat, inhalé, 2 années Résultat: Détérioration des muqueuses nasales à 400 ppm Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle rat, dans l'eau potable, 2 années Résultat: pas d'effet toxique Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle
Données générales	Pas de données toxicologiques relatives à ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation des vapeurs du produit.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique, poissons	CL50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> , truite arc-en-ciel, OCDE 203, circulation, GLP, 96 h Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	> 79 mg/l
Toxicité aquatique, invertébrés	CE50 <i>Daphnia magna</i> , OCDE 202, circulation, 48 h Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle NOEC <i>Daphnia magna</i> , OCDE 202 partie 2, circulation, 21 jr Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	69 mg/l 37 mg/l
Toxicité aquatique, algues/plantes aquatiques	CE3 <i>Scenedesmus quadricauda</i> , DIN 38412 partie 9, 8 jr Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	37 mg/l
Toxicité pour les micro-organismes	CE0 <i>Pseudomonas putida</i> Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	100 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	facilement dégradable, OCDE 301 C, 14 jr Relatif à la substance: méthacrylate de méthyle	94 %
------------------	---	------

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 8 sur 10

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Pas d'indications de propriétés critiques

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données de test spécifiques disponibles  
Pas d'indications de propriétés critiques  
(Considérations effet-structure)  
(Analogie)

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et VPVB PBT : non  
vPvB: non

## 12.6. Autres effets néfastes

Informations générales Ne pas contaminer le sol, les eaux et les égouts.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit Le déchet est dangereux. L'élimination doit être effectuée dans les installations agréées et appropriées en respectant les réglementations et après consultation des autorités locales et du récupérateur.

Emballages non nettoyés Les emballages contaminés doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en règle. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Code de déchet CED 07 02 08  
déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques - autres résidus de réaction et résidus de distillatin  
Prière de vérifier dans votre entreprise le numéro de code de déchets en fonction du domaine de provenance.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

voir section 14.2.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

#### Transport par route ADR/GGVSEB

UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II, (D/E)

Danger N° 33

#### Transport par route RID/GGVSEB

UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II

Danger N° 33

Transport par voies d'eau intérieures ADN/GGVSEB (Allemagne)

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 9 sur 10

UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II

## Transport par mer IMDG/GGVSee

UN number	1133
Class	3
EmS	F-E, S-D
Marine pollutant	No
Packaging group	II
Proper Shipping Name	ADHESIVES

## Transport aérien ICAO/IATA

UN number	1133
Class	3
Packaging group	II
Proper Shipping Name	ADHESIVES

## Remarques

ADR	Disposition spéciale 640D
RID	Disposition spéciale 640D
ADNR	Disposition spéciale 640D

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

voir section 14.2.

### 14.4. Groupe d'emballage

voir section 14.2.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Si non indiqué dans 14.2, alors non concerné

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

voir section 14.2.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Homologation de transport, voir prescriptions

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation nationale

Restrictions professionnelles	A observer pour les adolescents. A observer pour les femmes enceintes et qui allaitent (directive de la CE 92/85/CEE).
-------------------------------	--

État d'enregistrement	REACH (UE)	pré-enregistré, enregistré ou exclu
	TSCA (USA)	listé ou exclu
	DSL (CDN)	listé ou exclu
	AICS (AUS)	listé ou exclu
	METI (J)	listé ou exclu

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations	Le produit est normalement livré stabilisé. Il peut néanmoins polymériser par développement de chaleur, après un dépassement trop important de la durée et/ou de la température de stockage.
---------------------	--

# Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Etat: 12.06.2012

Version: 6.0



ACRIFIX® 1R 0192

Page 10 sur 10

Phrases H importantes du chapitre 3	méthacrylate de méthyle	
	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Phrases R relevant du chapitre 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
	11	Facilement inflammable.
	37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
	43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Indications sources	manuels et publications pertinentes	
	examens effectués en nos laboratoires	
	études toxicologiques et éco-toxicologiques menées en nos laboratoires	
	études toxicologiques et éco-toxicologiques menées par d'autres fabricants	
	SIAR	
	OECD-SIDS	
	RTK public files	

Les lignes signalées par || ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Date d'impression : 08.11.2012